



Une candidate de la FRC aux fédérales

La secrétaire de la Fédération romande des consommateurs vise le Conseil national

Sophie Michaud Gigon est la première candidate de la Fédération romande des consommateurs (FRC) à se lancer dans la course au Conseil national, révèle «Le Matin Dimanche». La secrétaire générale de la FRC se présente sous la bannière des Verts, parti pour lequel elle siège déjà depuis onze ans comme conseillère communale à Lausanne.

Sophie Michaud Gigon, 44 ans, entend ainsi mieux défendre les intérêts des consommateurs à Berne. «Je constate que les autres lobbies, comme celui du sucre et du tabac, sont bien présents sous la Coupole», déclare-t-elle dans les colonnes du journal dominical. Une candidature d'autant plus nécessaire selon elle que de nombreux élus défendant les consommateurs quitteront la Coupole à l'issue de leurs mandats, à l'instar de Géraldine Savary (PS/VD), Dominique de Buman (PDC/FR) ou encore Raphaël Comte (PLR/NE).

Cet engagement de la FRC, si jalouse de son indépendance jusqu'ici, reste toutefois étonnant. Sophie Michaud Gigon déclare avoir bien fait la pesée des intérêts. «L'indépendance de la FRC est capitale. Mais nous avons dû constater que pour défendre au mieux les intérêts des consommateurs, il fallait procéder comme d'autres organisations, à savoir faire du lobbying à l'intérieur du parlement, explique-t-elle. L'Union suisse des paysans démontre l'efficacité d'une telle méthode.» Au final, elle part avec la bénédiction du comité directeur de la fédération, qui compte dans ses rangs tant des membres des Verts que du PS ou du PLR.

Selon Sophie Michaud Gigon, les dossiers traités à Berne touchant aux intérêts des consommateurs ne manquent pas. La Vaudoise cite en exemple le droit de se défendre et l'accès à la justice, plaidant pour l'introduction dans la loi de l'action collective, qui n'existe pas en Suisse. «Elle permettra de fédérer des consommateurs lésés et de renforcer leur poids», argumente-t-elle. La FRC souhaite également des sanctions plus sévères contre la concurrence déloyale. Sophie Michaud Gigon a

«Les autres lobbies, comme celui du sucre et du tabac, sont bien présents sous la Coupole»



Sophie Michaud Gigon
Secrétaire générale de la FRC

également dans le viseur la vente et le démarchage des assureurs en ligne. «Nous militons pour un droit de rétractation de 14 jours pour les assurances et la vente en ligne», ajoute-t-elle encore. Les injustices qui frappent les consommateurs victimes d'arnaques choquent particulièrement la candidate. «Vous avez beau avoir été vigilants, vous êtes souvent démunis, car la loi ne vous protège pas assez, regrette-t-elle. Je pense aux faillites abusives, à l'usurpation d'identité, au manque de transparence, aux faux produits naturels ou aux agissements des maisons de recouvrement.» **L.M.T.**